



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

## *Membres absents :*

M. Lucien BRENOT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BÉGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

## **OBJET : DEPLACEMENTS**

**Tramway - Dijon - 81 bis avenue du Drapeau - Acquisition d'une propriété**

M. NICOULIN Jacques et Mme MARQUES Carmen, son épouse demeurant résidence San Seriu – Bâtiment F – Lieudit Chiosu-Gavino – 20228 LURI, sont propriétaires d'un ensemble immobilier situé 81 bis avenue du Drapeau à Dijon, cadastré section AR n°81.

Cet immeuble est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°141 du Plan Local d'Urbanisme, destinée à l'élargissement de la voie et qui permettra la réalisation de la future ligne de tramway.

Ce bien est constitué de murs commerciaux et d'un appartement situé au 1er étage, cédés occupés pour une surface totale de 242,90 m<sup>2</sup> ainsi que d'annexes.

Il est ainsi proposé d'acquérir ce bien moyennant l'indemnité globale de quatre cent quatre vingt six mille six cent quatre vingt dix huit euros (486 698 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est également proposé la prise en charge des diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant de quatre mille euros TTC (4 000 € TTC).

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'acquérir** sur M. et Mme NICOULIN le bien situé 81 bis avenue du Drapeau, cadastré section AR n°81, composé de murs commerciaux, d'un appartement et de locaux annexes, cédés occupés ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 490 698 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010

Publié le - 5 FEV. 2010

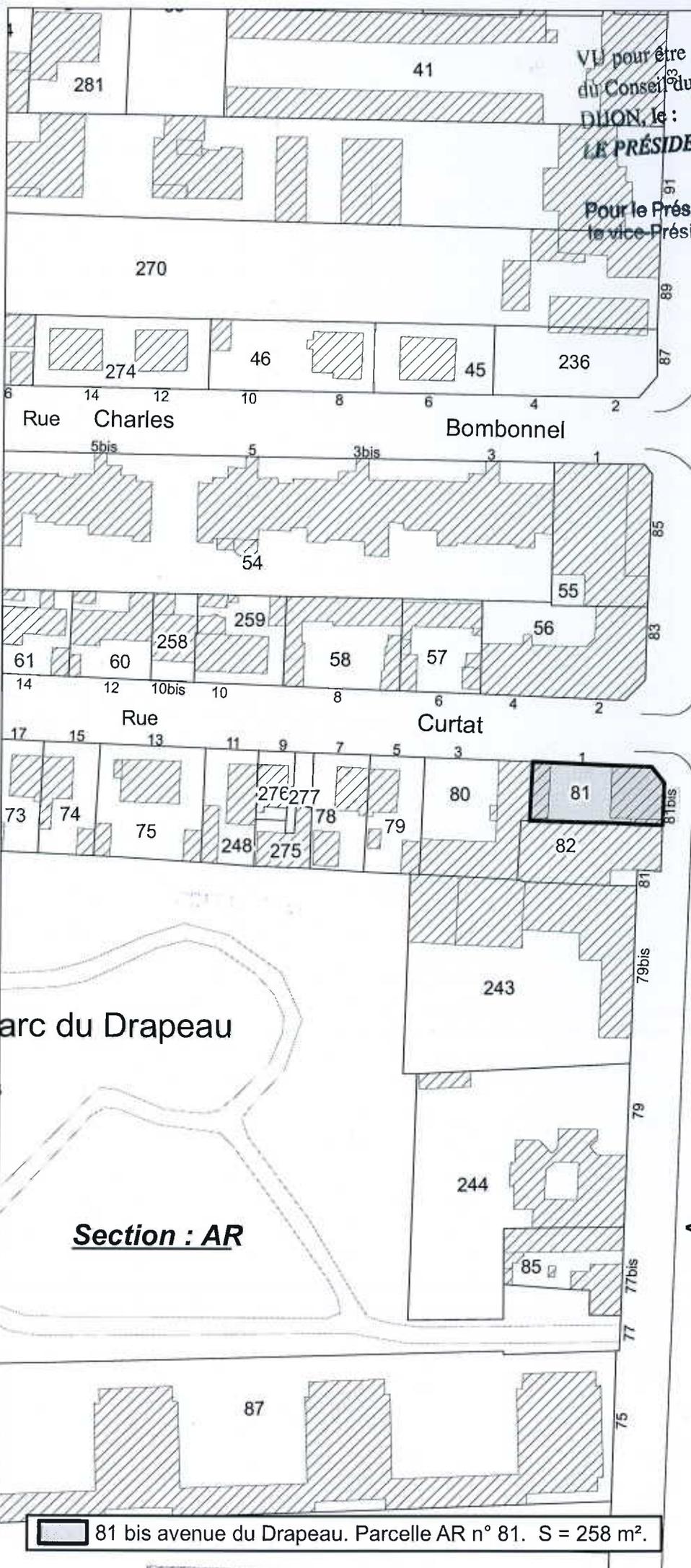
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 5 FEV. 2010





VU pour être annexé à délibération  
 du Conseil du : - 4 FEV 2010  
 DIJON, le : - 5 FEV. 2010  
**LE PRÉSIDENT,**

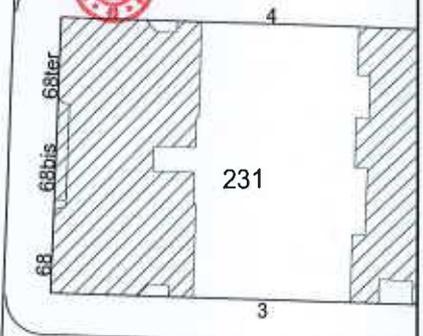
Pour le Président,  
 le vice-Président

Drapeau

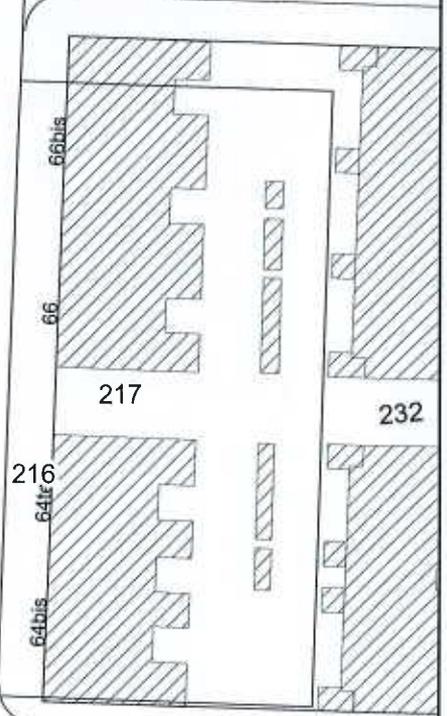


**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
 Déposé le :  
 - 5 FEV. 2010

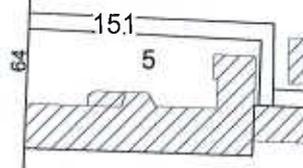
Rue Général Camille



Rue



Rue



1:1 000

81 bis avenue du Drapeau. Parcelle AR n° 81. S = 258 m².

**Section : AR**